

BRECH
kerstran

La Jacky Botherel

Championnat de **BRETAGNE**

3^{ème} CATEGORIE

GUIDE TECHNIQUE

DIMANCHE

17

JUIN

 **2018**
COMITE DE BRETAGNE
CYCLISME



12h00 MINIMES

14h30 3CAT



 BodemerAuto

 **Intermarché** CRAC'H

 COURT
JIMMO
Centre de conseil en Immobilier

sade



Allianz 

 **Velo and Co**
Cycles - Running



 **Century 21**
Guillerme Immobilier

 SARL **Bothua**

Organisation UC AURAY

contact@uc-auray.com



ORGANISATION

Organisation générale	Jean Pierre LE FALHER
Contrôle technique	Union Cycliste Alréenne
Responsable des commissaires - signaleurs	Michel GRANGER
Plaque de cadre et dossards	Joël LE BERRIGAUD
Classement / Secrétariat	Marie-Laure BISQUAY
Animateur	Joël BUREL
Responsable Protocole	Céline LE FALHER
Représentant du comité de Bretagne	Gilbert MOUELLIC

Collège des commissaires

Président de jury	Joël GUILLO (Chauffeur : Franck HOUEIX)
Arbitre 1	Guy AUFFRET (Chauffeur : Charly BAUDET)
Arbitre 2	Amélie LORIC (chauffeur : Gilles GUENNEUGUES)
Arbitre MOTO	Yves LE GLOAN (moto : ABEC)
Juge à l'arrivée	Mickaële LE DU
Voiture ouvreuse	Didier JANNELLO
Ardoisier	Thierry CADORET (MOTO: ABEC)
Véhicule neutre 1 (avant)	UC Auray
Véhicule neutre 2 (avant)	EC Pluvigner
Véhicule neutre 3 (arrière)	UC Auray
Véhicule neutre 4 (arrière)	CD 29
Ambulance	Premiers Secours 56
Voiture balai	Daniel PESSEL – Ewan BISQUAY

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

11h00	Remise des dossards Minimés
12h00	Départ de la COURSE MINIMES - 5 tours x 5,8 km
12h55	Arrivée de la COURSE MINIMES
13h00	Remise des dossards et plaques de cadre - 3 ^e catégorie
13h10	Cérémonie protocolaire MINIMES
13h30	Réunion des arbitres – Tente attenante à la remise des dossards
14h30	Départ du Championnat de Bretagne des 3 ^e catégorie - 15 tours x 7,3 km
17h15	ARRIVEE
17h30	Cérémonie protocolaire pour les trois premiers de l'épreuve

Permanence du collège des commissaires	Tente attenante à la remise des dossards
Secrétariat et Informatique	Tente attenante à la remise des dossards
Contrôle antidopage	Ecole de Kerstran (Itinéraire fléché : 1km du podium d'arrivée)

REGLEMENT

Article 1 : Organisation générale

Le Championnat de Bretagne des 3^è catégorie est organisé et contrôlé par l'Union Cycliste Alrénne. L'épreuve se déroule le dimanche 17 juin 2018 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 2 : Type d'épreuve et participation

L'épreuve est une épreuve officielle du calendrier régional.
Les engagements se font sur internet avant le jeudi 14 juin 2018 à 20h00.

Article 3 : Radio tour

Les informations de course sont émises sur la fréquence 157.500.

Article 4 : Dossards et plaques de cadre

Un dossard ainsi qu'une plaque de cadre sont à retirer à proximité du podium d'arrivée entre 13h00 et 14h30.
Ils devront être rendus à l'issue de l'épreuve aux abords du podium d'arrivée.

Article 5 : Départ

Le départ est donné à 14h30 sur la ligne d'arrivée situé Route de l'école à BREC'H.
Il n'y a pas de départ fictif.

Article 6 : Circuit

Le circuit développe 7,3 km et est à parcourir 15 fois pour un total de 109,5 km.
Il est fermé à la circulation et ne comporte pas de danger particulier.

Article 7 : Assistance neutre

L'organisation met à disposition un service d'assistance technique assuré par 4 véhicules (2 à l'avant et 2 à l'arrière). Charge aux coureurs de fournir les roues.

Article 8 : Ravitaillement

Le ravitaillement se fait selon les règlements de la FFC à partir du 50^{ème} km et jusqu'à 20 km de l'arrivée.
Il est autorisé dans une zone prévue à cet effet qui est située 500 m avant la ligne d'arrivée.
Les coureurs doivent garder leurs déchets dans leurs poches.

Article 9 : Arrivée

La course se déroulant en circuit, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de la course. Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires se réservent le droit de neutraliser les groupes attardés.

Article 10 : Classements et protocoles

Le classement individuel est fait par le juge à l'arrivée, aidé par des arbitres de l'organisation, au terme des 109,5 km de course. Il est assisté d'un système de vidéo finish.
Les trois premiers de l'épreuve devront se présenter dans les 10 minutes suivant l'arrivée au podium protocolaire. Le vainqueur recevra le maillot de Champion de Bretagne.

Article 11 : Règlement antidopage

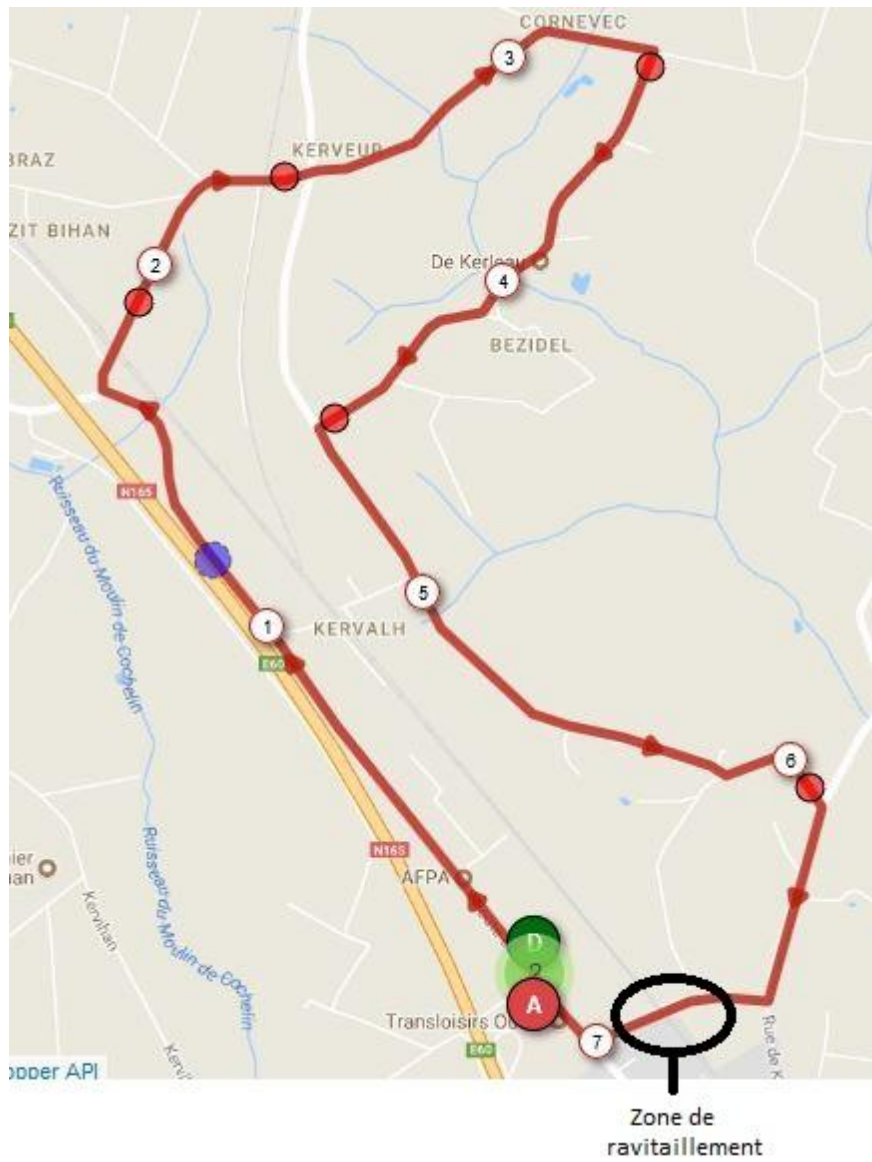
Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.
Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet à l'école de Kerstran situé à environ 1 km du podium protocolaire. L'accès au contrôle est fléché.

Article 12 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



CIRCUIT



PROFIL





SITE D'ARRIVEE





ACCES CIRCUIT

En arrivant de la RN165 (Vannes ou Lorient) : Sortie Brec'h, Pluvigner, Pontivy (D768)
Puis 400 m plus loin, au rond point de Kerezan, prendre la troisième sortie, direction Centre A.F.P.A. (D120)

En arrivant de Pontivy, Baud (D768) : Prendre la première sortie au rond pont de Kerezan, direction Centre A.F.P.A. (D120)

